

AU REcul DU TRAIT DE CÔTE



LETRE D'INFORMATION

ÉDITO

Bâtir un socle de connaissance de notre littoral pour le projeter dans l'avenir.

Face aux transformations potentielles de notre littoral, c'est collectivement que nous devons préparer l'avenir. La phase 1, achevée en septembre, a permis de rassembler et d'analyser l'ensemble des connaissances disponibles sur notre territoire. Ce travail approfondi de recherche bibliographique, complété par des visites de terrain aux côtés des élus et des techniciens communaux, a été essentiel. Il a permis de croiser l'expertise scientifique avec la connaissance fine et concrète de celles et ceux qui vivent et administrent quotidiennement notre littoral.

Sur cette base solide, la phase 2 engage désormais un travail de projection. Grâce à l'appui d'expertises techniques et scientifiques, nous avons défini collectivement les paramètres et hypothèses qui permettront de projeter l'évolution de notre trait de côte à 30 et 100 ans.

Notre objectif est clair : adapter nos territoires de manière réaliste,

progressive et responsable. Il s'agit d'intégrer ces connaissances dans nos documents d'urbanisme. Cette étape traduira concrètement notre volonté d'anticipation et de cohérence à l'échelle des Communautés du pays de Saint-Malo.

Plus que jamais, ce travail démontre la force du collectif : État, intercommunalités, communes, experts et partenaires avancent ensemble pour construire une vision partagée à travers les cartographies d'exposition au recul du trait de côte.



PIERRE-YVES MAHIEU,
MAIRE DE CANCALE
& PRÉSIDENT DU
PAYS DE SAINT-MALO
DE 2020 À 2026



MICHEL PENHOUET,
MAIRE
DE SAINT-LUNAIRE
& VICE-PRÉSIDENT DU
PAYS DE SAINT-MALO
DE 2020 À 2026

À SAVOIR

LES OBJECTIFS



Améliorer la

CONNAISSANCE



DONNER

aux collectivités des outils d'adaptation



**LIMITER
L'EXPOSITION**

des biens futurs



QÉRER

les enjeux existants
dans les zones exposées

LE TERRITOIRE

4 EPCI dont **3** littoraux

22

communes littorales

165 KM

de littoral

PHASE 2 DE L'ÉTUDE : COMMENT SE PROJETTE-T-ON DANS LE FUTUR ?

Après une première phase d'étude, qui consistait à observer et collecter une grande quantité de données et connaissances sur notre littoral, une nouvelle étape est en cours. Il s'agit désormais d'approcher le futur du territoire. Ou plutôt d'esquisser différents scénarios possibles. Une projection réalisée de manière très méthodique. Explications.

C'est l'addition et la combinaison de différents facteurs d'influence du littoral qui permet de cartographier la côte de demain. L'objectif de cette étude est de projeter un trait de côte à deux horizons : 30 et 100 ans. Les différents facteurs-clés sont les suivants.

1 LES OUVRAGES DE PROTECTION EXISTANTS

Ils ont été recensés sur l'ensemble du littoral, en lien avec les communes, autorités compétentes et les services de l'État. Objectif : définir les ouvrages à intégrer ou non dans les cartes. Ce choix résulte de plusieurs paramètres (propriétaire, gestionnaire, état apparent, etc).

1
OUVRAGES DE PROTECTION EXISTANTS



2
RECU
OBSERVÉ
DANS LE
PASSÉ

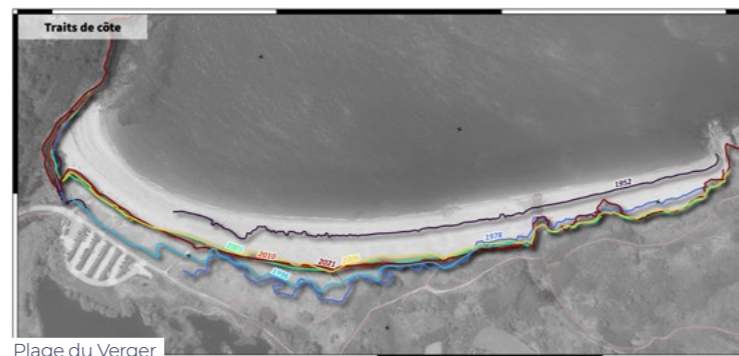
3
VALEUR
DE RECU
LIÉ À UN
ÉVÉNEMENT
EXCEPTIONNEL

4
ÉLÉVATION
DU NIVEAU
DE LA
MER

TRAIT DE CÔTE ACTUEL

2 LES ÉVOLUTIONS HISTORIQUES DU LITTORAL

On observe les images aériennes anciennes et on projette le taux de recul annuel passé dans le futur. On remonte le temps jusqu'en 1952 !



4 L'ÉLÉVATION DU NIVEAU MARIN

C'est une conséquence directe du dérèglement climatique global, qui contribue à accentuer le recul du trait de côte à travers deux mécanismes principaux :

- une accélération de l'érosion, en particulier sur les littoraux meubles ou sensibles;
- l'envahissement progressif des zones basses, qui se retrouvent de nouveau connectées à la mer.

LES HYPOTHÈSES D'ÉLÉVATION DU NIVEAU MARIN ADOPTÉES SONT : +27 CM À L'HORIZON 30 ANS ET + 95 CM À L'HORIZON 100 ANS.*

*Ces valeurs sont cohérentes avec le PPRSM en révision de Saint-Malo et ont été retenues dans un souci de cohérence et de lisibilité à l'échelle du territoire. À savoir : Dinan Agglomération a retenu les mêmes valeurs dans ses cartes pour l'homogénéité des projections des communes de la Rance.

3 LES ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

Les tempêtes peuvent provoquer un recul du trait de côte sous l'effet combiné des vagues, des marées, du vent et des pluies. Ce recul est définitif sur les falaises rocheuses, mais peut être temporaire sur les littoraux sableux, où les cordons peuvent se reconstituer naturellement. Sur le territoire, l'approche adoptée a consisté à définir des valeurs de recul à partir des observations et mesures disponibles. Ces valeurs ont ensuite été attribuées à différents secteurs du littoral en fonction de leur sensibilité à l'érosion.

À SAVOIR

Deux scénarios d'évolution du littoral sont étudiés : un **scénario médian** et un **scénario sécuritaire**.

Le scénario sécuritaire prend en compte des évolutions plus fortes des phénomènes (outre l'élévation du niveau marin). Ces deux hypothèses permettent d'anticiper différents futurs possibles. Les communes devront ensuite choisir le scénario qui servira de référence pour la gestion et l'aménagement du territoire.



POUR BIEN COMPRENDRE

- **PPRSM** : Plans de Prévention des Risques de Submersion Marine
- **GIEC** : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
- **Trait de côte** : La limite entre la terre et la mer, définit selon plusieurs marqueurs : limite de végétation, haut de falaise, ouvrages...
- **Ouvrage de fixation** : Implantés pour protéger ce qui se trouve à l'arrière des plages, en fixant le trait de côte et en empêchant le recul du rivage
- **Zones basses littorales** : Zones topographiques situées sous le niveau centennal de la mer, elles sont généralement protégées par des ouvrages

Aussi précis et rigoureux soit-il, cet exercice de prospective s'accompagne naturellement d'une dose d'incertitude. C'est pourquoi, en complément de tous ces paramètres combinés, est appliquée une valeur d'incertitude, qui vient pondérer les résultats.

RETOUR SUR

LA PREMIÈRE RÉUNION PUBLIQUE

La démarche en vidéo et en quelques mots



La première réunion publique consacrée aux cartographies locales d'exposition au recul du trait de côte du pays de Saint-Malo s'est tenue le mercredi 8 octobre 2025, à la salle de l'Amérance à Cancale.

La salle était comble, avec près de 150 participants, venus de l'ensemble des communes des trois EPCI littoraux du territoire. Cette rencontre avait pour objectif de présenter la démarche engagée par les Communautés littorales du pays de Saint-Malo, en partenariat avec le cabinet d'études Artelia, et d'informer le public sur les enjeux liés au recul du trait de côte.

La soirée s'est déroulée en plusieurs temps :

- Présentation et explication en images du phénomène du recul

du trait de côte et des risques associés,

- Éclairage juridique sur le cadre réglementaire existant,
- Focus sur la méthodologie d'élaboration des cartographies et présentation du calendrier de l'étude.

Une présentation qui a donné lieu à de nombreux échanges, riches et constructifs. Les élus du territoire étaient présents pour répondre aux questions du public, témoignant de l'intérêt et de l'implication des habitants sur ces enjeux majeurs pour l'avenir du littoral.

Vous avez manqué ce rendez-vous ? Vous pouvez retrouver le support de présentation sur le site internet du Pays de Saint-Malo. Et surtout, deux autres réunions publiques sont prévues au cours de l'étude afin de poursuivre le dialogue et de partager l'avancement des travaux. Restez donc attentifs. ●



LE PROJET

TOUS CONCERNÉS

Comment s'informer ?

Scannez le QR code



Une question ?
Contactez-nous par mail
erosionlittorale@pays-stmalo.fr

Retrouvez toute l'actualité du projet et le support de la réunion publique #1 sur pays-stmalo.fr/recul-trait-de-cote



LA MÉTHODE, LE PLANNING

LES 4 PHASES DU PROJET D'ÉLABORATION DES CARTOGRAPHIES

PHASE 1

JUIN > SEPT. 2025
ON OBSERVE

Recueil d'informations et synthèse du fonctionnement du littoral

PHASE 2

OCT. 2025 > FEV. 2026
ON SE PROJETTE

Études de projection du trait de côte et définition des scénarios

PHASE 3

À CONFIRMER
ON ENVISAGE

Cartographie des scénarios

PHASE 4

À CONFIRMER
ON ACTE

Finalisation du scénario à transposer dans les documents d'urbanisme